

VULNÉRABILITÉS : CONCEPTS EN DÉBAT, PRATIQUES EN ACTION

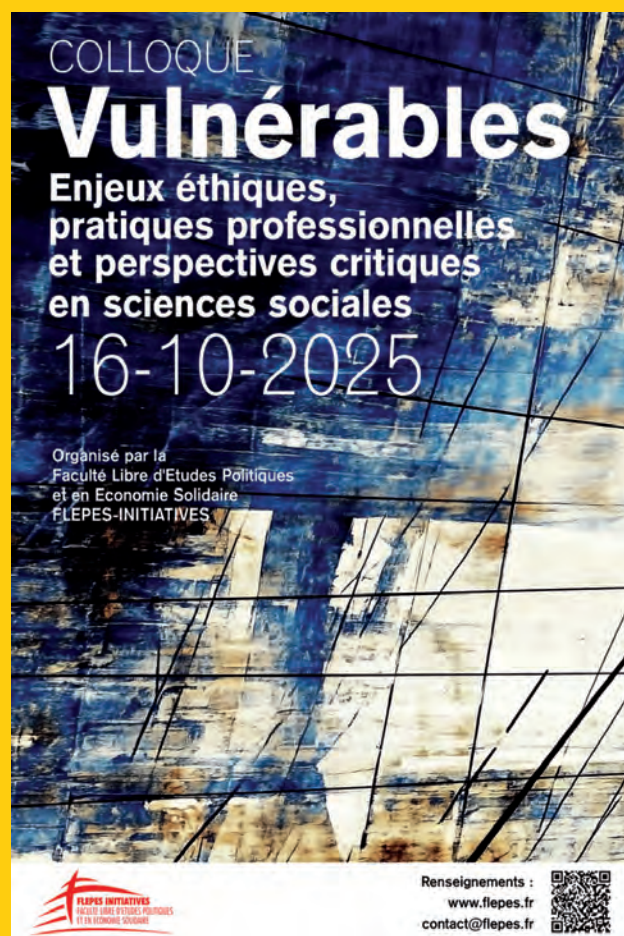
La vulnérabilité n'est pas seulement une question de fragilité individuelle. Elle est aussi le reflet des liens, parfois précaires, qui nous relient aux autres et aux institutions. Dans bien des situations, c'est l'absence de ressources collectives adaptées qui rend les personnes vulnérables. Le 16 octobre 2025, la Faculté Libre d'Études Politiques et en Économie Solidaire (FLEPES) organisera un colloque afin de proposer un temps de réflexion partagée sur les vulnérabilités. Chercheurs, professionnels et personnes concernées sont invités à croiser leurs regards pour penser ensemble les enjeux éthiques et les pratiques solidaires.

La FLEPES assume un positionnement fort : la vulnérabilité n'est pas une faiblesse individuelle à réparer. C'est un fait social, politique et relationnel qui engage des responsabilités collectives. Comment penser la vulnérabilité autrement que comme un simple état individuel ? Quels liens entre précarité économique, isolement, inégalités, discriminations ? Quelles initiatives permettraient de renforcer les solidarités sans reproduire les mécanismes qui les fragilisent ? Ce sont toutes ces questions que nous voulons poser ensemble.

Le colloque rassemblera des analyses de terrain, des réflexions éthiques, des retours d'expériences professionnelles et des expérimentations associatives ou coopératives. Chercheuses et chercheurs, professionnels de l'action sociale et solidaire, acteurs de l'ESS et les collectifs de personnes concernées ont pleinement voix au chapitre dans la production de savoirs partagés.

Les recherches invitent aujourd'hui à penser les vulnérabilités non plus comme une faille individuelle, mais comme un phénomène social et politique, étroitement lié aux inégalités et aux choix collectifs. Elles traversent plus particulièrement l'ensemble des champs de l'intervention sociale : logement, santé mentale, protection de l'enfance, vieillissement, migrations, handicap, etc. Au-delà des secteurs de l'action sociale, elles questionnent aussi les réponses collectives mises en œuvre : gouvernance associative, dynamiques coopératives, initiatives territoriales portées par l'économie sociale et solidaire, autant de démarches qui cherchent à renforcer les solidarités et l'autonomie des personnes.

Les enjeux éthiques peuplent également ces réflexions, tant sur les pratiques professionnelles que sur les choix collectifs de solidarité. Quelles postures adopter face



aux dilemmes rencontrés au quotidien dans l'accompagnement des publics ? Comment concilier respect des personnes, participation, et contraintes institutionnelles ? Autant de questions qui traverseront les réflexions et les partages d'expérience.

À travers ce colloque, la FLEPES souhaite ouvrir un espace de parole, de réflexion critique et de mise en débat, fidèle à sa vocation de relier les sciences sociales, l'action sociale et l'engagement en économie solidaire. ■

Informations : www.flepes.fr

Inscription gratuite (scanner le QRCode)



Interview de **MARIE-CLAIRE WILLEMS**

(Doyenne de la FLEPES, Sophiapol, Université Paris Nanterre)

et **NATHANAËL COLIN-JAEGER**

(Vice-Doyen de la FLEPES, Université Américaine de Paris)

Pouvez-vous nous expliquer pourquoi vous avez choisi de travailler sur ces enjeux de vulnérabilité et de solidarité collective ?

Marie-Claire Willems (Doyenne, FLEPES) : La vulnérabilité est souvent pensée comme une fragilité individuelle, alors qu'elle est avant tout le produit de logiques sociales, économiques et institutionnelles. Les parcours de précarité, les discriminations créent des situations complexes que les professionnels du travail social et de l'ESS accompagnent chaque jour. Interroger la vulnérabilité, c'est analyser comment elle se définit, se construit mais aussi la manière dont les pratiques professionnelles peuvent soutenir la capacité d'agir des personnes en pensant des dispositifs collectifs de solidarité plus justes et inclusifs.

Comment repenser aujourd'hui les formes de solidarité collective face aux fragilités sociales et aux transformations des sociétés ?

Nathanaël Colin-Jaeger : Nos travaux croisent deux grandes questions complémentaires. D'un côté, comment les formes collectives — associations, coopératives, initiatives locales — peuvent-elles renforcer l'autonomie des territoires, favoriser la gouvernance démocratique et créer des espaces de solidarité active ? De l'autre, comment penser la justice sociale à partir de ces dynamiques décentralisées, en dépassant le cadre étatique traditionnel, tout en préservant des principes de justice redistributive et de reconnaissance des droits ?

Ce dialogue entre action collective de terrain et réflexion institutionnelle est au cœur de notre projet.

En quoi les dynamiques de l'économie sociale et solidaire influencent-elles aujourd'hui les pratiques professionnelles du travail social ?

Marie-Claire Willems : Dans les pratiques professionnelles du travail social, ces dynamiques de l'ESS sont très présentes. Accompagner des personnes vulnérables, c'est intervenir dans des situations où précarité, discriminations et ruptures sociales se conjuguent. Mais c'est aussi s'appuyer sur des ressources collectives — associatives, coopératives, territoriales — qui participent à la reconstruction des parcours de vie. Le travail social s'inscrit pleinement dans ces logiques de solidarité territoriale et collective.

L'économie sociale et solidaire constitue-t-elle pour vous un terrain d'analyse privilégié ?

Nathanaël Colin-Jaeger : Absolument. L'ESS est un champ dans lequel s'expérimentent concrètement des alternatives aux modèles classiques de régulation sociale et économique. Les initiatives associatives, coopératives ou mutualistes permettent de penser autrement les relations entre acteurs, la participation des citoyens, la répartition des ressources et les formes de gouvernance collective. Elles offrent un terrain riche pour questionner les liens entre autonomie locale, justice sociale et engagement démocratique. ■